

Claude et Sylvia Arki vous souhaitent

שָׁנָה טוֹבָה וְזוֹתִימָה טוֹבָה



Ce livret est simplement indicatif et ne dispense pas de questionner son Rav.
Si vous n'en avez plus l'usage merci de le déposer à la *genizah*.
Les observations, corrections et compléments sont à adresser à ClaudeArki@gmail.com

TABLE DES MATIÈRES

סֵדֵר עִירוּב תְּבִשִׁילִין	4
‘Érouv Tavchiline	
סֵדֵר הַדְּלָקַת נֵרוֹת	5
Allumage des Lumières	
בְּרַכַּת הַיְלָדִים	6
Bénédictio des enfants	
קִדּוּשׁ לְעֶרֶב רֵאשׁ הַשָּׁנָה	7
Qidouch de la veille de Roch haChanah	
בְּרַכּוֹת לְפָנֵי הַסְּעֻדָּה	11
Bénédictions avant le repas	
סֵדֵר לְעֶרֶב רֵאשׁ־הַשָּׁנָה	13
Sédèr du soir de Roch haChanah	
קִדּוּשׁ לְיוֹם רֵאשׁ הַשָּׁנָה	30
Qidouch du matin de Roch haChanah	
סֵדֵר לְיוֹם רֵאשׁ־הַשָּׁנָה	32
Sédèr du matin de Roch haChanah	
הַבְּדָלָה לְמוֹצָאֵי רֵאשׁ הַשָּׁנָה	33
Havdalah de la sortie de Roch haChanah	
Tableau des coutumes	36
Vérification des aliments	38

סֵדֵר עֵירוּב תְּבִשִׁילִין

‘ÉROUV TAVCHILINE

Si *Roch haChana* tombe jeudi ou vendredi, on doit procéder mercredi avant le début de la fête à la cérémonie du ‘*Érouv Tavchiline* qui permettra de cuisiner pendant la fête pour *Chabbat*. Pour cela, on prend en main un morceau de pain, et la quantité d’un kazaïte (27 g) d’un plat cuisiné (viande, poisson ou autre, ou plus simplement un œuf dur), et on récite la bénédiction du ‘*Érouv Tavchiline*. Le morceau de pain et le met cuisiné seront mangés à l’un des repas de *Chabbat* de préférence à la *Sé’oudah chélichite*. Cependant, on allumera une flamme à partir d’une flamme existante, et on pourra diminuer son intensité sans toutefois l’éteindre.

בְּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, אֲשֶׁר קִדְּשָׁנוּ בְּמִצְוֹתָיו
וְצִוָּנוּ עַל מִצְוֹת עֵירוּב.

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha’olame, achère qidéchanou bémitsevotave vétsivanou ‘ale mitsvahte ‘érouve.

בְּדִין עֵירוּבָא יְהֵא שְׂרִי לָנָא לְאַפּוּי וּלְבִשׁוּלִי וּלְאַטְמוּנִי
וּלְתַקּוּנִי וּלְאַדְלוּקִי שְׂרָגָא, וּלְמַעְבַּד כָּל צְרָכָנָא, מִיּוֹם
טוֹב לְשַׁבַּת, לָנָא וּלְכָל בְּנֵי יִשְׂרָאֵל שְׁבַעֲרֵי הַזֹּאת.

Bédéne ‘érouva yéhé charé lana laafouyé oulevachoulé ouleatemoné ouletaquoné ouleadelouqé charega, oulemé’ebade kol tsorekhana, miyome tove léchabate, lana oulekhole béné Yisraéle chéba’ire hazote.

Qu’il nous soit permis par ce ‘*Érouv* de cuire, bouillir, réchauffer, allumer et de faire, *Yom Tov* tous les travaux nécessaires à la préparation des repas de *Chabbat*, tant pour nous que pour tous les habitants de cette ville.

סֵדֵר הַדְּלָקַת נֵרוֹת

ALLUMAGE DES LUMIÈRES



Avant l'entrée de *Roch haChana* on allume deux bougies à l'endroit où sera pris le repas puis on récite la bénédiction ci-dessous. En priorité, cette *mitsva* doit être accomplie par une femme, mais à défaut elle doit être faite par un homme.

UN JOUR DE SEMAINE, ON COMMENCE ICI :

בְּרוּךְ אַתָּה יי, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, אֲשֶׁר קִדְּשָׁנוּ בְּמִצְוֹתָיו
וְצִוָּנוּ לְהַדְלִיק נֵר שֶׁל יוֹם טוֹב:

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame, achère qidechanou bémitsevotave vétsivanou léhadeliqe nère chèle yome tove.

LE VENDREDI SOIR, ON COMMENCE ICI :

בְּרוּךְ אַתָּה יי, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, אֲשֶׁר קִדְּשָׁנוּ בְּמִצְוֹתָיו
וְצִוָּנוּ לְהַדְלִיק נֵר שֶׁל שַׁבָּת וְיוֹם טוֹב:

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame, achère qidechanou bémitsevotave vétsivanou léhadeliqe nére chéle chabate véyome tove.

DANS TOUS LES CAS CERTAINES DISENT ENSUITE :

Il semble préférable d'annuler cette habitude et de se rendre quitte de cette bénédiction lors du *qidouch*. Celles qui disent cette bénédiction ne doivent pas répondre *amen* lorsqu'elles entendent cette même bénédiction durant le *qidouch*.

בְּרוּךְ אַתָּה יי, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, שֶׁהַחֲיָנוּ וְקִיְמָנוּ
וְהִגִּיעָנוּ לְזִמַּן הַזֶּה:

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame, chéhé'héyanou véqiyemanou véhiguiy'anou lazémane hazéh.

בְּרַכַּת הַיְלָדִים

BÉNÉDICTION DES ENFANTS

Les enfants embrassent la main de leur père et de leur mère. Le père appose les deux mains sur la tête de l'enfant et récite la bénédiction suivante :

Pour un garçon :

יְשִׁמְךָ אֱלֹהִים כְּאַפְרַיִם וְכַמְנַשֶּׁה:

Yéssimkha É-lohim kéÉfrahim vékhiMénaché

Que D. te fasse ressembler à Éphraïm et Ménassé

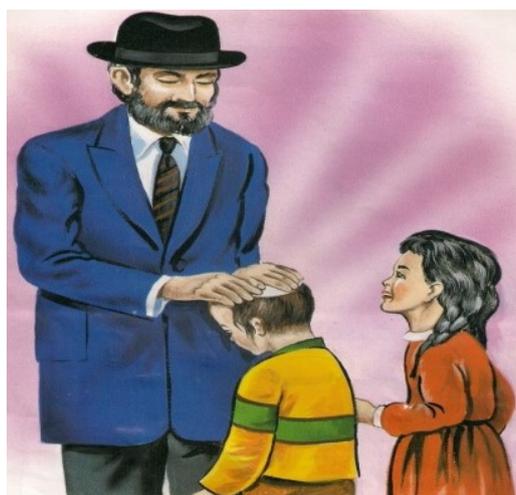
Pour une fille :

יְשִׁמְךָ אֱלֹהִים כְּשָׂרָה רִבְקָה רַחֵל וְלֵאָה:

Yéssimèkh É-lohim kéSarah Rivqah Ra'hèl véLéah

Que D. te fasse ressembler à Sarah, Rivqah, Ra'hel et Léah

Puis on poursuit pour l'un comme pour l'autre :



יְבָרְכֶךָ יי וְיִשְׁמְרֶךָ:

Yévarékhekha A-donai véyichmérékha

Que D. te bénisse et te protège !

יֵאָר יי פָּנָיו אֵלֶיךָ וַיְחַנֶּךָ:

Yaèr A-donai panave élékha vi'hounéka

Que D. fasse rayonner Sa face sur toi et te soit bienveillant !

יִשָּׂא יי פָּנָיו אֵלֶיךָ, וַיִּשֶׂם לְךָ שְׁלוֹם:

Yissa A-donai panave élékha véyassème lékha chalome

Que D. dirige Son regard vers toi et t'accorde la paix !

קִדּוּשׁ לְעֶרֶב רֵאשׁ הַשָּׁנָה

QIDOUCH DU DÎNER DE ROCH HACHANAH

Le premier soir, on couvrira ou on enlèvera les fruits nouveaux devant soi, afin que la bénédiction *chéhé'héyanou* récitée dans le *qidouch* ne s'y applique pas.

Le deuxième soir, certains ont l'habitude de porter un habit neuf ou de déposer sur la table un fruit nouveau et pensent à se rendre quitte de la bénédiction *chéhé'héyanou* par celle récitée dans le *qidouch*.



On prend le verre de *qidouch* rempli de vin¹ que l'on tient avec la main droite, et on récite debout :

LE VENDREDI SOIR, ON COMMENCE ICI :

יּוֹם הַשְּׁנַי, וַיְכִלוּ הַשָּׁמַיִם וְהָאָרֶץ וְכָל-צְבָאָם:

Yom hachichi, vayekhoulou hachamaïme véhaarètse vékhole tsévaame.

וַיְכַל אֱלֹהִים בַּיּוֹם הַשְּׁבִיעִי מְלַאכְתּוֹ אֲשֶׁר עָשָׂה, וַיִּשְׁבֹּת
בַּיּוֹם הַשְּׁבִיעִי מְכָל-מְלַאכְתּוֹ אֲשֶׁר עָשָׂה:

Vayekhale É-lohim bayome hachévi'i mélakhto achère 'assah, vayichebote bayome hachévi'i mikole mélakheto achère 'assah.

וַיְבָרֶךְ אֱלֹהִים אֶת-יּוֹם הַשְּׁבִיעִי, וַיְקַדְּשׁ אֹתוֹ, כִּי בּוֹ שָׁבַת
מְכָל-מְלַאכְתּוֹ, אֲשֶׁר בָּרָא אֱלֹהִים לַעֲשׂוֹת:

Vayevarekh É-lohim ète yome hachévi'i vayequadèch oto, ki vo chavate mikole mélakhto, achère bara É-lohim la'assote.

PUIS ON POURSUIT COMME LES AUTRES JOURS :

¹ Certains utilisent du vin blanc en signe de miséricorde

וּבְיוֹם שְׁמִחַתְכֶם, וּבְמוֹעֲדֵיכֶם וּבְרֵאשֵׁי חַדְשֵׁיכֶם,
וְתַקְעֶתֶם בַּחֲצֹצְרוֹת עַל-עֲלִיתֵיכֶם וְעַל-זְבַּחַי שְׁלַמֵיכֶם, וְהָיוּ
לָכֶם לְזִכְרוֹן לְפָנַי אֱלֹהֵיכֶם, אָנִי יי אֱלֹהֵיכֶם:

*Ouveyome sime'hatekhème, ouvemo'adékhème ouveraché 'hodechékhème,
outeqa'tème ba'hatsotserote 'ale 'olotékhème vé'ale zive'hé chalemékhème,
véhayou lakhème lézikarone lifené É-lohékhème, Ani A-donai É-lohékhème.*

On dit :

סַבְרֵי מָרָנָן

Savri maranane

L'assistance répond :

לְחַיִּים

Lé'hayime

On poursuit :

בָּרוּךְ אַתָּה יי, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, בּוֹרֵא פְּרֵי הַגֶּפֶן:²

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame, boré péri haguéfène.

בָּרוּךְ אַתָּה יי, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, אֲשֶׁר בָּחַר-בָּנוּ
מִכָּל-עַם, וְרוֹמַמְנוּ מִכָּל-לְשׁוֹן, וְקִדְּשָׁנוּ בְּמִצּוֹתָיו,
וְתַתֵּן-לָנוּ יי אֱלֹהֵינוּ בְּאַהֲבָה,

*Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame, achère ba'hare banou mikole
'ame, véromémanou mikole lachone, vékidéchanou bémitsevotave, vatitène lanou A-
donai É-lohénou béahavah,*

² La règle grammaticale veut qu'en présence de deux « ségol » en fin de phrase, le premier est transformé en « kamats », c'est pourquoi les communautés ashkénazes ou celle originaire de Djerba disent « haguéfène ». Cependant, dans les communautés séfarades on dit généralement « haguéfène », car on dit que la bénédiction ne se termine pas par « haguéfène » mais par « amène » (*Yalkout Yossef* Chapitre 271, Halakha 13 voir commentaire 19).

Le vendredi soir on dit :

אֶת יוֹם הַשַּׁבָּת הַזֶּה וְאֶת יוֹם
הַזְכָּרוֹן הַזֶּה, אֶת יוֹם-טוֹב
מִקְרָא קֹדֶשׁ הַזֶּה, זְכוֹרוֹן
תְּרוּעָה בְּאֶהֱבָה מִקְרָה קֹדֶשׁ,
זִכָּר לִיצִיאַת מִצְרַיִם. וְדַבְּרָךְ
מִלְכֵנוּ אִמַּת וְקִים לְעַד.

*ête yome hachabate hazéh véête yome
hazikarone hazéh, ête yome tove miqrah
qodéche hazéh, zikherone térou'ah
béahavah miqrah qodéche, zékhère litsiyate
mitsarayime, oudevarekha malekénou
émète véqayame la'ade.*

בְּרוּךְ אַתָּה יי, מֶלֶךְ
עַל-כָּל-הָאָרֶץ, מִקֹּדֶשׁ הַשַּׁבָּת
וְיִשְׂרָאֵל וְיוֹם הַזְכָּרוֹן:

*Baroukh Atah A-donai' mélèkh 'ale kole
haarètse, méqadèche hachabate véYisraéle
véyome hazikarone.*

Un soir autre que vendredi soir, on dit :

אֶת יוֹם הַזְכָּרוֹן הַזֶּה, אֶת
יוֹם-טוֹב מִקְרָא קֹדֶשׁ
הַזֶּה, יוֹם תְּרוּעָה מִקְרָה
קֹדֶשׁ, זִכָּר לִיצִיאַת
מִצְרַיִם. וְדַבְּרָךְ מִלְכֵנוּ
אִמַּת וְקִים לְעַד.

*ète yome hazikarone hazéh, ète yome
tove miqrah qodéche hazéh, yome
térou'ah miqrah qodèche, zékhère
litsiyate mitsarayime, oudevarekha
malekénou émète véqayame la'ade.*

בְּרוּךְ אַתָּה יי, מֶלֶךְ
עַל-כָּל-הָאָרֶץ, מִקֹּדֶשׁ
יִשְׂרָאֵל וְיוֹם הַזְכָּרוֹן:

*Baroukh Atah A-donai' mélèkh 'ale
kole haarètse, méqadèche Yisraèle
véyome hazikarone.*

LE SAMEDI SOIR ON AJOUTE :

בְּרוּךְ אַתָּה יי, יְיָהוֵהוּנוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, בּוֹרֵא מְאוּרֵי הָאֵשׁ:

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélèkh ha'olame, boré méoré haèche.

בְּרוּךְ אַתָּה יי, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, הַמְבַדִּיל בֵּין קֹדֶשׁ
לְחֹל, וּבֵין אֹר לְחֹשֶׁךְ, וּבֵין יִשְׂרָאֵל לְעַמִּים, וּבֵין יוֹם
הַשְּׁבִיעִי לְשֵׁשֶׁת יָמֵי הַמַּעֲשֶׂה: בֵּין קֹדֶשׁ שַׁבָּת לְקֹדֶשׁת
יוֹם טוֹב הַבְּדִלָּת, וְאֶת-יוֹם הַשְּׁבִיעִי מִשֵּׁשֶׁת יָמֵי הַמַּעֲשֶׂה
הַקֹּדֶשֶׁת, וְהַבְּדִלָּת וְהַקֹּדֶשֶׁת אֶת-עַמְּךָ יִשְׂרָאֵל בְּקֹדֶשֶׁתךָ:

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame, hamavedile bène qodèche lékhole, ouvène ore lé'hochèkhe, ouvène Yisraèle la'amime, ouvène yome hachevi'i léchéchète yémé hama'asséh. Bène qédouchate chabate liqedouchate yome tove hivedaleta, véète yome hachevi'i michéchète yémé hama'asséh hiqedacheta, véhivedaleta véhiqdacheta ète 'amekha yisraèle biqedouchatakh.

בְּרוּךְ אַתָּה יי, הַמְבַדִּיל בֵּין קֹדֶשׁ לְקוֹדֶשׁ:

Baroukh Atah A-donai, hamavedile bène qodèche léqodèche.

DANS TOUS LES CAS, LES 2 SOIRS DE ROCH HACHANAH, ON TERMINE PAR :

בְּרוּךְ אַתָּה יי, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, שֶׁחַיֵּינוּ וְקַיָּמָנוּ
וְהַגִּיעָנוּ לְזִמְן הַזֶּה:

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame, chéhé'héyanou véqiyemanou véhiguivy'anou lazémane hazéh.

On s'assoit et on boit un *révite* (86 ml) de vin, ou au moins la majeure partie d'un *révite*, et on en fait goûter à tous les assistants.

Après le *qidouch* certains passent directement au *sédèr*, mais afin d'éviter toute controverse au sujet des bénédictions finales³, il est préférable de commencer par *nétilate yadayime* et *hamotsi*.

³ Il existe une divergence d'opinions sur la *halakha* parmi les décisionnaires concernant une personne qui consomme des aliments comme des fruits ou des légumes ou autre, avant le repas : Cette personne doit-elle d'abord réciter la bénédiction finale sur ces aliments avant de débiter son repas, ou bien le *birkate hamazone* inclura non seulement le repas, mais également les aliments consommés juste avant ? Comme dans toute controverse au sujet d'une bénédiction, nous appliquons dans ce genre de situation, le principe selon lequel, s'il y a un doute sur la récitation d'une bénédiction, nous allons à la souplesse, et nous ne la récitons pas. Or comme il ne faut pas s'introduire sciemment dans une situation de doute, il est conseillé de faire le *sédèr* pendant le repas, après le *motsi* (après avoir consommé au moins une quantité de *kazaite* (27g) de pain).

בְּרָכוֹת לְפָנֵי הַסְּעֻדָּה

BÉNÉDICTIONS AVANT LE REPAS

Après s'être assuré d'avoir les mains parfaitement propres et sèches, on passe le récipient qui contient l'eau, de la main droite à la main gauche, et on verse trois fois consécutives sur toute l'étendue de la main droite jusqu'au poignet, puis passant le récipient à la main droite, on verse de la même façon trois fois consécutives sur la main gauche. Ensuite on se frotte les mains l'une contre l'autre à trois reprises, avant de dire la bénédiction suivante :



בְּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם,
אֲשֶׁר קִדְּשָׁנוּ בְּמִצְוֹתָיו, וְצִוָּנוּ עַל
נְטִילַת יָדַיִם:

*Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame,
achère qidechanou bémitsevotave vétsivanou 'ale
nétilate yadayime.*

Puis on se sèche les mains à l'aide d'un linge propre et sec.

De retour à table en ayant pris soin de ne pas parler, le chef de famille prend deux pains⁴ entiers (appelés 'hallo), qui sont ronds pour *Roch haChana* et récite⁵ la bénédiction suivante :



בְּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם,
הַמוֹצִיא לֶחֶם מִן הָאָרֶץ:

*Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame,
hamotsi lékhème mine haarètse.*

⁴ On appelle pain une pâte cuite au four, composée d'eau de sel et de farine de l'une des cinq espèces (blé, orge, seigle, avoine ou épeautre). La pâte peut être saupoudrée de grains de sésame ou de pavot tant que le goût du pain persiste. De même lorsqu'on pétrit la pâte avec d'autres ingrédients, comme du sucre, du jus de fruit, de la margarine, du beurre, du lait, des œufs, etc, pour les séfarades la pâte devient *mézonote* si le goût des ingrédients ajoutés est bien senti. Mais pour les ashkénazes le goût ne suffit pas pour perdre la qualité de pain, et il faut aussi que la quantité des ingrédients ajoutés soit majoritaire par rapport à l'eau pour que la pâte devienne *mézonote*.

⁵ Il faut avoir les deux pains en main pour commencer à réciter la bénédiction.

Le chef de famille coupe⁶ une tranche de pain et la trempe trois fois dans du miel ou du sucre⁷ (certains trempent d'abord le pain dans du sel, avant de le tremper dans du miel ou du sucre) avant d'en manger au moins le volume d'un *kazaité* (27 g). Puis il en distribue à tous les assistants.

Après avoir mangé la quantité requise de pain, certains disent :



יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי
אֲבוֹתֵינוּ, שְׂתַבְרַךְ אֶת לֶחֶמֶי
צה"ל הַעוֹמְדִים עַל מְשֶׁמֶר אֶרְצֵנוּ:

Yéhi ratsone milefanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chétévarèkh ète lo'hamé Tsahal ha'omedime 'ale michemare aretsénou.

Puis on passe au *sédèr* de *Roch haChanah*.

⁶ Il faut attendre que tous les convives aient fini de dire *amen* pour que celui qui a récité la bénédiction puisse couper le pain.

⁷ Il semble que l'usage du sucre à la place du miel durant le *sédèr*, soit une erreur sans fondement. Il est donc conseillé de s'en tenir au miel.

סֵדֵר לְעֶרֶב רֵאש־הַשָּׁנָה

SÉDÈR DU SOIR DE ROCH HACHANAH

Les deux soirs de *Roch haChanah*, on a l'habitude de consommer divers aliments qui représentent un signe de bon augure⁸ pour la nouvelle année⁹, en récitant une prière commençant par *yéhi ratsone*¹⁰. Ces paragraphes doivent être prononcés avec ferveur, en éveillant son cœur au repentir.

Selon les coutumes, ces aliments sont consommés avant *hamotsi* ou après cette bénédiction, et dans ce cas, cela peut être au début ou à la fin du repas.

Même si l'un de ces aliments manque, on peut réciter le *yéhi ratsone* correspondant.

Le Talmud, traité de *Keritot* (6a), rapporte, au nom de Abayé : « on consommera, le jour de *Roch haChanah*, « *Kra véRoubia, Karti, Silka, véTmaré* » » :

אמר אביי השתא דאמרת סימנא מילתא היא יהא רגיל איניש
למיכל ריש שתא קרא ורוביא כרתי סילקא ותמרי (מסכת כריתות
פרק א, דף ו, א)

Abayé disait « Puisque les symboles ont une certaine influence, au début de chaque année, on doit prendre l'habitude de manger de la courge, des haricots secs, du poireau, des blettes et des dattes ».

⁸ Le judaïsme ne croit pas dans les présages ou en une quelconque pratique superstitieuse. En réalité, il est même interdit d'y croire. Toutes ces pratiques sont mises en œuvre comme étant des signes positifs. Il va de soi qu'on ne se met pas non plus en colère pendant cette période de façon à ce que cela aussi soit un bon signe. Nous devrions être heureux et croire que D. agréera notre repentir et nos bonnes actions. (*Michna Beroura* 583,5)

⁹ Dans la Responsa des *Guéonim*, il est écrit que les Sages avaient l'habitude suivante à *Roch haChana* : Ils mettaient sur leur table un panier contenant des courges, des dattes et d'autres légumes bouillis. Ils plaçaient ensuite leurs mains sur chacun d'entre eux et extrayaient de leur nom la signification symbolique pour l'année à venir. Sur la courge (*krah*), ils disaient « Que nos mauvais décrets soient déchirés » (*yikrah*), sur le fenugrec (*roubya*), « que nos mérites soient nombreux » (*yirbou*), sur le poireau (*karti*), « que nos ennemis soient coupés » (*yikratou*), sur les dattes (*temarim*), ils disaient « que nos fautes soient enlevées » (*yitamou*). Ils prenaient également une grenade et disaient « que nos mérites croissent comme (les grains de) la grenade ». Certains diront avant chacun de ces souhaits « Puisse-être Ta volonté notre D... et le D... de nos pères... ».

¹⁰ Initialement, on ne faisait que regarder l'aliment pendant le repas. Néanmoins, comme les Sages avaient peur que les gens ne se préoccupent que de satisfaire leur appétit et oublient la dimension spirituelle capitale de ce jour et la crainte du jugement, ils ont instauré la récitation de prières pour éveiller les consciences. (Rav Menahem MEIRI, *Hibour Hatéhouva*, p. 265-266)

Ce passage se retrouve aussi dans le traité de *Horayot* (12a), dans lequel, cependant, il est recommandé de regarder ces aliments, le jour de *Roch haChanah* sans nécessairement les consommer :

**אמר אביי השתא דאמרת סימנא מילתא היא [לעולם] יהא רגיל
למיחזי בריש שתא קרא ורוביא כרתי וסילקא ותמרי (מסכת הוריות
פרק ג, דף יב, א)**

De nombreuses traductions ont été données à ces différents aliments et chacun suivra l'ordre correspondant à sa tradition (voir tableau en fin de livret page 36).

Cependant, sauf quelques exceptions, tout le monde commence par déguster un fruit de l'arbre, et dans tous les cas il faudra d'abord réciter la bénédiction *boré péri ha'ètse*, et si ces fruits sont nouveaux on dira également *chéhé'héyanou*.

On constate que tous les *Rabbanim* commencent par la datte pour privilégier un fruit d'Israël, pourtant seuls les Tunisiens en font de même et encore seulement le deuxième soir de fête, sinon ils se distinguent en commençant par deux autres fruits d'Israël : la figue puis la grenade. Pour les autres communautés, la coutume répandue est de commencer par la pomme. Tandis que la communauté de Djerba commence même par un produit de la terre : la courge.

Selon Rav 'Ovadia Yossef *zatsa*, pour le 1^{er} fruit de l'arbre, on dit d'abord la bénédiction *boré péri ha'ètse*, puis on goûte du fruit, on dit ensuite le *yéhi ratsone* correspondant et on mange à nouveau de ce fruit (Il suit en cela le Ben Ich 'Haï I Parachat Nitsavim §4). D'autres disent *yéhi ratsone* tout de suite après la bénédiction avant de manger.

Lorsque le *sédèr* est fait au cours du repas, il n'y a pas lieu de prononcer la bénédiction *boré péri haadamah* sur les légumes cuits, même si on les mange sans les accompagner de pain (cf. Rav Yits'hak Yossef, « Yalqout Yossef - Moadim »), ni *chéhakol* pour un aliment qui n'est pas un produit direct de la terre.

Ceux qui font le *sédèr* avant *nétilate yadayime*, tout de suite après le *qidouch*, devront dire *boré péri ha'ètse* pour les fruits de l'arbre, *boré péri haadamah* pour les fruits de la terre, et *chéhakol* pour un aliment qui n'est pas un produit direct de la terre.

Faire très attention à bien vérifier l'absence de vers et d'insectes¹¹.

¹¹ Tout insecte perceptible à l'œil nu est interdit à la consommation par la Torah. Il reste interdit, s'il est invisible, car de la même couleur que l'aliment sur lequel il se trouve ou parce que sa forme l'aide à se camoufler. Cependant, s'il est invisible à l'œil nu, même par une personne dotée d'une excellente vue, il n'est pas interdit. Il est permis d'utiliser en cas de doute une loupe (de grossissement x10) pour faciliter la vérification, le microscope est formellement interdit. Il est interdit de consommer un *cherets*, (insectes ou autres invertébrés) tant qu'il est entier, qu'il soit mélangé ou non à un aliment, vivant ou mort, seul ou en grand nombre, à l'intérieur ou à l'extérieur d'un fruit, ou d'un légume. Il est obligatoire de vérifier tout fruit et légume dès qu'il y a un risque d'infestation, qu'il soit fréquent ou rare.

La bénédiction sur les fruits de l'arbre est dite par tout le monde, que le *séaèr* ait lieu avant ou pendant le repas. Cette bénédiction n'est dite qu'une seule fois pour tous les fruits de la catégorie « fruits de l'arbre »¹².

בְּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, בּוֹרֵא פְּרֵי הָעֵץ :

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame, boré péri ha'ètse.

Tu Es source de bénédictions, *Hachem* notre D., Roi de l'univers qui crée le fruit de l'arbre.

*Datte*¹³⁻¹⁴⁻¹⁵⁻¹⁶¹⁷ 1



יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ
וְאֵלֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂחִתְמוּ
אוֹיְבֵינוּ וְשׂוֹנְאֵינוּ וְכָל
מִבְּקֵשֵׁי רָעֵתֵנוּ :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéyitamou oyevénoú véssoneénou vékhole mévaqeché ra'aténou

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que soient anéantis nos ennemis et ceux qui nous haïssent ainsi que tous ceux qui nous veulent du mal.

Certains disent :¹⁸

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ וְאֵלֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂחִתְמוּ
שׂוֹנְאֵינוּ :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéyitamou soneénou.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que nos ennemis soient anéantis.

¹² Les fruits de l'arbre sont ceux provenant d'un arbre dont le tronc se maintient au cours de années, qu'ils soient consommés crus, cuits ou secs.

¹³ Datte (*Témarim*), dont le préfixe TAM, de *tamar* (datte) est assimilée à la syllabe TAM de *YTAMOU* qui veut dire anéantis, en souhaitant l'anéantissement de nos ennemis.

¹⁴ Dans cette requête, il convient de penser aux ennemis d'ici-bas (*Ben Ich 'Hai' I Parachat* Nitsavim §4)

¹⁵ D'après Rav Menahem MEIRI, les ennemis que nous souhaitons voir anéantis, ne sont rien d'autres que nos propres fautes (*Hibour Hatéchouva*, p. 265-266).

¹⁶ Bien que mentionnée dans le Talmud, la coutume tunisienne est d'exclure la datte du *séder* du premier soir de *Roch haChana* afin que le deuxième soir, on puisse réciter la bénédiction *chéhé'héyanou* sur ce fruit.

¹⁷ Voir un dattier en rêve, est un signe que ses fautes sont pardonnées. (*Bérakhot* 57).

¹⁸ Cette requête a pour valeur numérique 2.504, comme le verset « Regarde j'ai donné devant toi aujourd'hui la vie et le bien, et la mort et le mal » (ראה נתתי לפניך היום את החיים ואת הטוב ואת המות ואת הרע) (*Dévarim* 30, 15).

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂשִׁיתָמוּ
 אוֹיְבֶיךָ וְשׂוֹנְאֶיךָ וְכָל מְבַקְשֵׁי־רַעְתָּנוּ. יִתָּמוּ חַטָּאִים
 מִן הָאָרֶץ וְרָשָׁעִים עוֹד אֵינָם בְּרַכִּי נַפְשִׁי אֶת יְיָ
 הַלְלוּיָהּ : וּבְחַסְדְּךָ תַצְמִית אֹיְבֵי, וְהֶאֱבַדְתָּ כָּל צָרָי
 נַפְשִׁי, כִּי אֲנִי עֶבְדְּךָ :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéyitamou oyevékha véssoneékha vékhole mévaqeché ra'aténou. Yitamou 'hataïme mine haarétse ourecha"ime 'ode éname barekhi nafechi éte A-donai halélouy-ah. Ouve'hassédékha tatsemite oyevaye, véhaavadeta kole tsoreré nafechi, ki ani 'avedékha

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que soient anéantis Tes ennemis, ceux qui Te haïssent et ceux qui Te veulent du mal. Que soient anéantis les péchés de la terre, et que les méchants ne subsistent plus. Bénit mon âme, *Hachem Hallélouy-ah*. Et par Ta bonté, Tu terrasseras mes ennemis, et Tu extermineras tous ceux qui font souffrir mon âme, car je suis Ton serviteur.

Figure 19 2



יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי
 אֲבוֹתֵינוּ, שְׂשִׁיתָמוּ שְׂשִׁיתָמוּ שְׂשִׁיתָמוּ
 עֲלֵינוּ טוֹבָה וּמְתוֹקָה כְּדַבְּלָה :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chétéhé chanah zo habaah 'alénou tovah oumetouqah kadévélah.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que cette année à venir soit pour nous bonne et douce comme la figue.

¹⁹ La figue n'est pas citée par le Talmud mais par les *richonim*. Ainsi le Ma'hzor Vitry affirme que la figue est consommée dans les villes de Provence lors du *sédèr* de *Roch haChana*.



יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יי אֱלֹהֵינוּ
 וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂיָרְבוּ
 זְכוּתֵינוּ כְּרֵמוֹן :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéyirebou zakhivoténou karimone.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que nos vertus et nos mérites augmentent comme les graines de grenade.

Certains disent

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יי אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂנֵהֵיהָ
 מִלְּאִים מְצוֹת כְּרֵמוֹן :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéniheyéh méléime mitsvote karimone.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que nous soyons pleins de bonnes actions comme la grenade est pleine de grains.

²⁰ D'après le *Ben Ich 'Hai* on ne mange pas de grenade en raison de son acidité (*Ben Ich 'Hai* / *Parachat Nitsavim* §5)

²¹ D'après le *Péri 'Hadach*, même le plus simple des Juifs est rempli de *mitsvot* à la fin de sa vie, mais cette requête à pour but d'être rempli de *mitsvot* dès l'année à venir.

²² On prétend que la grenade aurait 613 grains à rapprocher des 613 *mitsvot* (commandements).



Pomme ²³²⁴²⁵²⁶²⁷²⁸²⁹³⁰³¹³² 4

Certains ajoutent le texte entre parenthèses

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ
 וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׁתֵּה שָׁנָה זוֹ
 הַבָּאָה עָלֵינוּ טוֹבָה וּמְתוֹקָה
 כַּתְּפוּחַ

(מֵרֵאשִׁית הַשָּׁנָה וְעַד אַחֲרֵית שָׁנָה) :

²³ Choisir des pommes sucrées (Fuji, Gala, Jazz, La rouge, Golden) et éviter les pommes acidulées (reinettes du Canada, Granny Smith). Prendre de préférence des pommes à la peau rouge, car le rouge représente la violence et la colère qui vont être cassés par la douceur du miel.

²⁴ Lorsqu'on goutte la pomme trempée dans du miel, on pense à la *Chékhina* (Présence Divine) appelée '*Hakal Tapou'hime*' et l'on souhaite qu'elle adoucisse notre jugement, comme le miel qui adoucit la pomme.

²⁵ La consommation de la pomme trempée dans du miel se retrouve dans toutes les coutumes, car le peuple Juif est comparé à un pommier du fait de son acceptation inconditionnelle de la Torah. « Comme un pommier parmi les arbres de la forêt, tel est mon bien-aimé parmi les jeunes gens ; j'ai brûlé du désir de m'asseoir sous son ombrage, et son fruit est doux à mon palais » (Cantique des Cantiques chap. 2, verset 3). Selon Rabbi Hama, le fils de Rabbi Hanina, cela nous enseigne qu'à l'instar du pommier dont les fruits poussent avant que les feuilles ne grandissent, ainsi en est-il du peuple Juif qui a dit « Nous ferons » avant de dire « nous comprendrons » (*Chabbat 88a*).

²⁶ La consommation de la pomme est également une allusion aux bénédictions données par Yits'haq à Ya'aqov le jour de *Roch haChana* et auxquelles nous voulons prendre part : « Regarde, l'odeur de mon fils est comme celle d'un champ que D... a béni ! » (Genèse, 27, 27). Or Rabbi Yéhoudah, le fils de Rabbi Chmouel bar Chilat dit au nom de Rav [ceci fait référence à] l'odeur d'un verger (*Ta'anit 29b*).

Pour Rav Mordehai KORNFEELD (Apples and Honey) le Talmud (*Sanhedrin 37a*) nous enseigne qu'au lieu de traduire « Yits'haq a senti l'odeur des vêtements (*begdav*) de Ya'aqov », il faut lire « Yits'haq a senti l'odeur des enfants rebelles (*bogdav*) de Ya'aqov ». Même les enfants rebelles de Ya'aqov portaient sur eux l'odeur d'un verger. L'idée sous-jacente est celle de la *Téchouva*, du repentir. Même s'ils ont fait les pires fautes, le repentir est toujours imminent. Quand Yits'haq a senti l'odeur d'un verger, il a réalisé que les enfants de Ya'aqov méritaient vraiment ses bénédictions. Même s'ils fautent, ils seront toujours amenés à se repentir. Les enfants de Ya'aqov ont un tel amour pour D. que même s'ils commettent les pires fautes, ils souhaiteront toujours revenir vers Lui quelle que soit la distance qui les sépare. De la même manière, en consommant de la pomme, nous réalisons que peu importe la distance qui nous éloigne de D., nous avons toujours en nous l'intrinsèque volonté et capacité de nous rapprocher de Lui. Dès lors, nous méritons les bénédictions divines.

²⁷ Pour le *Ben Ich 'Hai*, la pomme possède trois bienfaits : son goût, son aspect et son parfum qui représentent respectivement nos demandes d'abondance en général concernant les enfants, la vie et la *pamassa* pour toute l'année.

²⁸ Pour le Imre Noam, la coutume de tremper la pomme dans le miel signifie par allusion que c'est à Roch haChana que D-ieu décide si une femme aura un enfant dans l'année, car la valeur numérique de la « pomme » (*תפוח*) est la même que celle de « multipliez-vous » (*פרו ורבו*), alors que la valeur de « miel » (*דבש*) est la même que celle de « femme » (*אשה*).

²⁹ D'autre part, la pomme a une source spirituelle supérieure à celle des autres fruits car tous les fruits ont pour source spirituelle la *Malkhoute*, alors que la pomme est la seule à être rattachée à la *Tiférette*.

³⁰ Les lettres de « *Tapouah* » (*תפוח*), pomme sont les mêmes que celles de « *Potéa'h* » (*פּוֹתָחַ*) ouvre, conformément à la prière quotidienne : « *Potéa'h ète Yadékha* » (*פּוֹתָחַ אֶת יָדֶיךָ*), ouvre Tes mains (Ta générosité et accorde nous une bonne « *Pamassa* », subsistance).

³¹ Enfin la pomme contient en elle le nom de D... En effet, lorsque l'on coupe une pomme à l'horizontal, il y a 10 points et 5 pépins. Il y a par ailleurs la tige en forme de « ו » et la base de la pomme a 5 bosses, ce qui fait י-ה-ו-ה.

³² Pour le Rabbi Chlomo Leib de Letchna, dans la mesure où tout ce qui nous arrive est pour le bien, il ne suffit pas de demander que l'année à venir soit bonne mais il faut aussi qu'elle soit douce.

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chétéhéh chanah zo habaah 'alénou tovah oumetouqah katapoua'h (méréchite hachanah vé'ade a'harire chanah).

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que cette année à venir soit pour nous bonne et douce comme la pomme (du début de l'année jusqu'à la fin de l'année).

Certains disent (et les Djerbiens ajoutent le texte entre parenthèses)

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׁתַּחֲדֵשׁ b
עָלֵינוּ שָׁנָה טוֹבָה וּמְתוֹקָה (כְּדַבָּשׁ)³³ (מֵרֵאשִׁית
הַשָּׁנָה וְעַד אַחֲרֵית שָׁנָה) :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chétite'hadèche 'alénou chanah tovah oumetouqah (kadevache)¹⁵ (méréchite hachanah vé'ade a'harire chanah).

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, de nous renouveler une année bonne et douce (comme le miel)¹⁵ (du début de l'année jusqu'à la fin de l'année).

Coing 5



יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ
וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׁתֵּה שָׁנָה זוֹ
הַבָּאָה עָלֵינוּ טוֹבָה וּמְתוֹקָה
וְשִׂיבָאוּ חֲבוּשֵׁי עַמְּךָ יִשְׂרָאֵל
מִמַּאֲסָרָם לְאוֹרָה :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chétéhé chanah zo habaah 'alénou tovah oumetouqah véchéyétséou 'havouché 'amekha Yisraèle mimaassarame léorah.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que cette année à venir soit pour nous bonne et douce, et que soient libérés les prisonniers du peuple d'Israël de leur captivité et qu'ils aillent vers la lumière.

³³ Selon le *Ben Ich 'Hai* on ne doit pas mentionner le miel (*devach*) (*Ben Ich 'Hai* / *Parachat Nitsavim* §4)



*Olive avec noyau*³⁴³⁵

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יי אֱלֹהֵינוּ
וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂיָרְבוּ
זְכוּתֵינוּ כְּשִׂתִּילֵי זֵיתִים :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéyirebou zakhivoténou kichtilé zétime.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que nos vertus et nos mérites augmentent comme les plants d'oliviers.



*Raisin vert*³⁶

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יי אֱלֹהֵינוּ
וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂתִהְיֶה
זְכוּתֵינוּ פּוֹרָח כְּגִפְּן :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chétiheyéh zakhivoténou poréa'h kéguéfène.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que nos mérites soient abondant comme la vigne.

³⁴ L'olive représente symboliquement la « Paix », « Fécondité », « Force », « Victoire » et « Récompense ».

³⁵ Dans les *Téhillim* (128, 3), il est dit : « Tes fils sont comme des plants d'oliviers ». En effet, tout comme l'olivier ne se prête pas au croisement des espèces ainsi, tes fils ne se mélangeront pas aux autres peuples.

³⁶ La vigne représente la propriété et l'assurance de la vie. Elle est également signe de richesse (*Mélakhim* I 21).

La bénédiction sur les fruits de la terre n'est dite que par ceux qui font le *sédèr* avant le repas. Cependant afin de pouvoir dire la bénédiction, ceux qui font le *sédèr* pendant le repas, peuvent manger un fruit de la terre (banane, melon, pastèque, etc.) avant de manger des légumes. On peut choisir la banane qui permet alors de faire un jeu de mot (banana – bonne année) dans le *yéhi ratsone*.

Cette bénédiction n'est dite qu'une seule fois pour tous les fruits de la catégorie « fruits de la terre »³⁷.

בְּרוּךְ אַתָּה יי, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, בּוֹרֵא פְּרֵי הָאֲדָמָה :

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame, boré péri haadamah.

Tu Es source de bénédictions, *Hachem* notre D., Roi de l'univers qui crée le fruit de la terre.



Banane³⁸

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יי אֱלֹהֵינוּ וְאֵלֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂתֵה לָנוּ בּוֹנָה :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéteé lanou bonanéh.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que ce soit pour nous une bonne année

Poireau^{39,40} 6

Certains ajoutent le texte entre parenthèses

**יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יי אֱלֹהֵינוּ וְאֵלֵי אֲבוֹתֵינוּ,
שְׂיִכְרְתוּ אוֹיְבֵינוּ וְשׁוֹנְאֵינוּ וְכֹל
מִבְּקִשֵׁי־רַעְתָּנוּ (תָּרֵם יָדְךָ עַל־צָרֶיךָ
וְכֹל־אֵיבֶךָ יִכְרְתוּ) :**

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéyikaretou oyevénou véssoneénou vékhole mévaqeché ra'aténou (tarome yadékhale 'ale tsarékha vékhole oyevékhale yikarétou).



³⁷ Les fruits de la terre sont les légumes, les fruits de la terre comme le melon ou la pastèque, les fruits provenant des arbres dont le tronc ne se conserve pas d'une année à l'autre comme la banane, etc.

³⁸ C'est ce que faisait le Rav Léon ASHKÉNAZI (MANITOU).

³⁹ En prenant du poireau, on pense aux forces du mal et aux anges accusateurs créés par nos péchés (*Ben Ich 'Hai I Parachat Nitsavim §4*).

⁴⁰ La valeur numérique de cette requête est de 2.684 « que soient abattus nos ennemis, ceux qui nous haïssent et tous ceux qui nous veulent du mal » (שיכרתו אויבינו ושונאינו וכל מבקשי רעתנו) comme celle de « garde Mes préceptes pour que tu vives et Mon enseignement comme la prunelle de tes yeux » (שמר מצותי והיה ותורתי כאישון עיניך) (Michlé 7,2).

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que soient abattus nos ennemis, ceux qui nous haïssent et tous ceux qui nous veulent du mal (Ta main s'élèvera contre tes rivaux et tous Tes ennemis seront décimés).



Sésame⁴¹ 7A

Lire le texte entre parenthèses

Jujube 7B

Ne pas lire le texte entre parenthèses

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ

וְאֵלֵהי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂיִרְבוּ

זְכוֹתֵינוּ (כְּשֵׁמֶשְׁמִין) :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéyirebou zakhiyoténou kachoumechémine

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que nos mérites se multiplient comme des graines de sésame.



Haricots blancs⁴² 8A

Certains ajoutent le texte entre parenthèses⁴³

ou Fenugrec 8B

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ

וְאֵלֵהי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂיִרְבוּ

זְכוֹתֵינוּ (וּתְלַבְּנוּ) :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéyirebou zakhiyoténou (outelabevénou)

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que nos mérites se multiplient (et que Tu nous prennes à cœur).

⁴¹ Jujubes ou des haricots verts, du sésame, pour lesquels l'appellation de ROUBYA correspond aux lettres du mot YRBOU (se multiplient), en se souhaitant d'acquérir beaucoup de mérites.

⁴² Les haricots s'appellent *Roubya* en hébreu, jeu de mots sur "rab" beaucoup, et *Loubia* en arabe, d'où OUTELABEVÉNOU, que Tu nous fasses grâce.

⁴³ *Ben Ich 'Haï I Parachat Nitsavim §4*



*Potiron*⁴⁴⁴⁵ 9A

ou *Courge* 9B

ou *Citrouille* 9C



יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ וְאֵלֵי
אֲבוֹתֵינוּ, שְׁתַּקְרַע רוּעַ גִּזְרֵי דֵינֵנוּ,
וְיִקְרְאוּ לְפָנֶיךָ זְכוֹתֵינוּ :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vé-lohé avoténou, chétiqra' ro'a guézare dinénou, véyiqaréou léfanékha zakhivoténou

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que soient annulés et déchirés les mauvais décrets et que nos mérites soient présentés devant Toi.



*Épinards*⁴⁶⁴⁷ 10A

ou *Blettes* 10B

ou *Betteraves* 10C

ou *Cèleri* 10D



Certains ajoutent le texte entre parenthèses

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ
וְאֵלֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׁיִסְתַּלְקוּ
אִיבֵינוּ וְשׂוֹנְאֵינוּ וְכֹל
מִבְּקָשֵׁי רַעְתָּנוּ (מִפְּיָנוּ) :

a

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vé-lohé avoténou, chéyissetaleqou oyevénou véssoneénou vékhole mévaqeché ra'aténou (mipanénou).

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que soient écartés (de devant nous) nos ennemis, ceux qui nous haïssent et tous ceux qui désirent notre malheur.

⁴⁴ La Citrouille ou du potiron, dont la syllabe KRA' (קרע en arabe) est contenue dans le mot TIKRA' (tu déchireras les mauvais décrets) et (קרא en araméen) dans le mot YKAR'OU (mentionner nos mérites).

⁴⁵ Cette requête a pour valeur numérique 2.308 comme « Car le Seigneur D-ieu est un soleil, un bouclier. L'éternel octroie grâce et honneurs, Il ne refuse pas le bonheur à ceux qui marchent dans la droiture) (*Téhillime* 84,12).»

⁴⁶ Blettes ou des épinards, en raison de la similitude entre les mots SILKA (blettes) et YSTALKOU (que disparaissent nos ennemis). On pensera aux anges accusateurs et aux forces de la justice qui témoignent contre nous dans le Ciel.

⁴⁷ Cette requête a pour valeur numérique 2.654 comme le verset « tu n'en mangeras pas, afin qu'il te soit fait du bien, et à tes fils après toi, car tu feras ce qui est droit aux yeux de *Hachem* » (*Dévarim* 12,25).



יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ
וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂיִסְתַּלְקוּ
אוֹיְבֵינוּ וּמְשֻׁטֵינֵינוּ :

b

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéyissetaleqou oyevénou oumassetinénou.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que disparaissent nos ennemis et nos tentateurs.

Les Djerbiens disent :

c

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂיִסְתַּלְקוּ
אֹיְבֵיךָ וְשׂוֹנְאֵיךָ וְכֹל מְבַקְשֵׁי רַעְתָּנוּ. סוּרוּ מִמְּנֵי כָּל
פְּעֻלֵי אָוֶן, כִּי שָׁמַע יְיָ קוֹל בְּכֵי : סוּרוּ סוּרוּ צְאוּ מִשָּׁם
טָמֵא אֶל תִּגְעוּ, צְאוּ מִתּוֹכָהּ הִבְרוּ נְשֵׂאֵי כְּלֵי יְיָ :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéyissetaleqou oyevékha véssoneékha vekhole mévaqueché ra'aténou. Sourou miméni kole po'alé avéne, ki chama' A-donai qole bikheyi. Sourou sourou tséou michame tamé ale tiga'ou, tséou mitokhah hibarou nosseé kélé A-donai.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, et que disparaissent Tes ennemis et ceux qui Te haïssent, et tous ceux qui nous veulent du mal. Et que s'éloignent de moi tous les faiseurs du mal, car *Hachem* a entendu le son de mes pleurs. Éloignez-vous ! Éloignez-vous ! Sortez de là-bas, ne touchez pas l'impur, partez de son sein, distinguez-vous les porteurs des objets d'*Hachem*.



Fève 11

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יי אֱלֹהֵינוּ וְאֵלֵי
אֲבוֹתֵינוּ, שְׂיִפּוּלוּ שׁוֹנְאֵינוּ לְפָנֵינוּ :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéyipolou soneénou léfanénou.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que nos ennemis tombent devant nous.

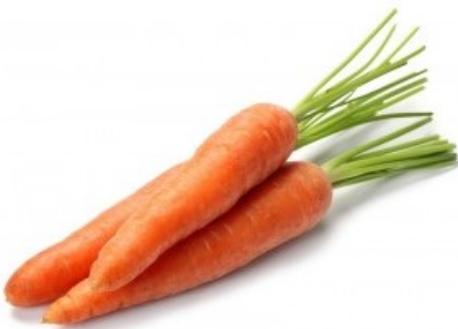
Ail⁴⁸⁻⁴⁹ 12



יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יי אֱלֹהֵינוּ וְאֵלֵי
אֲבוֹתֵינוּ, שְׂיִתָּמוּ אֵיבֵינוּ
וְשׁוֹנְאֵינוּ וְכֹל מְבַקְשֵׁי רַעְתָּנוּ
מִפְּנֵינוּ :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéyitamou oyevénoú véssoneénou vékhole mévaqeché ra'aténou mipanénou.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que soient anéantis de devant nous nos ennemis, ceux qui nous haïssent et tous ceux qui nous veulent du mal.



Carotte 13

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יי אֱלֹהֵינוּ וְאֵלֵי
אֲבוֹתֵינוּ, שְׂתִגְזֹר עָלֵינוּ גְזָרוֹת
טוֹבוֹת :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chétiguezore 'alénou guézérote tovote.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que Tu décrètes sur nous de bons décrets.

⁴⁸ Que ceux qui ne prennent pas d'ail pendant Roch haChanah, car c'est un aliment piquant, se rassurent, car il s'agit d'un beignet à base d'ail frit dans le miel qui a totalement perdu son caractère.

⁴⁹ L'ail n'est pas cité par le Talmud mais par les *richonim*. Ainsi le *Séfer Haminhig* mentionne explicitement l'ail.

La bénédiction pour un aliment qui n'est pas un produit direct de la terre n'est dite que par ceux qui font le *sédèr* avant le repas. Cette bénédiction n'est dite qu'une seule fois pour tous les aliments qui ne sont pas des produits directs de la terre⁵⁰.

בְּרוּךְ אַתָּה יי, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, שֶׁהַכֹּל נִהְיָה בְּדַבְּרוֹ :

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame, chéhakole niheyah videvaro

Tu Es source de bénédictions, *Hachem*, notre D., Roi de l'univers qui crée tout par Sa parole.

Miel 14



יְהִי רָצוֹן מְלִפְנֵיךָ יי אֱלֹהֵינוּ וְאַתָּה
אֲבוֹתֵינוּ, שֶׁתִּהְיֶה שָׁנָה זוֹ הַבָּאָה
עָלֵינוּ טוֹבָה וּמְתוּקָה כְּדָבֶשׁ
מִרֵאשִׁית הַשָּׁנָה וְעַד אַחֲרֵית שָׁנָה :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chétehé chanah zo habaah 'alénou tovah oumetouqah kadevache méréchite hachanah vé'ade a'harite chanah.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que cette année à venir soit pour nous bonne et douce comme le miel (du début de l'année jusqu'à la fin de l'année).

⁵⁰ Les autres aliments sont :

- ceux qui ne proviennent pas de la terre comme la viande, le poisson, les œufs, le lait, le fromage, le miel, le sel,
- les aliments qui ne profitent pas de la terre comme les champignons,
- des produits extraits de végétaux comme le sucre,
- des fruits ou légumes réduits en poudre ou écrasés de telle sorte qu'on ne les reconnaît plus,
- du pain légèrement moisi,
- des bouillons,
- toutes les boissons autres que le vin et l'huile,
- des confitures faites uniquement avec des épiluchures de fruits,
- des confitures liquides ou dont les fruits sont écrasés et non reconnaissables.



Tête [de mouton]⁵¹ 15

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יי אֱלֹהֵינוּ וְאֵלֵי
אֲבוֹתֵינוּ, שְׁנֵהִיָּה לְרֹאשׁ וְלֹא לְאַחֵר

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéniyééh léroche vélo lézanave

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, de nous placer en tête et non au dernier rang des nations.

Si c'est une tête de mouton, on ajoute :

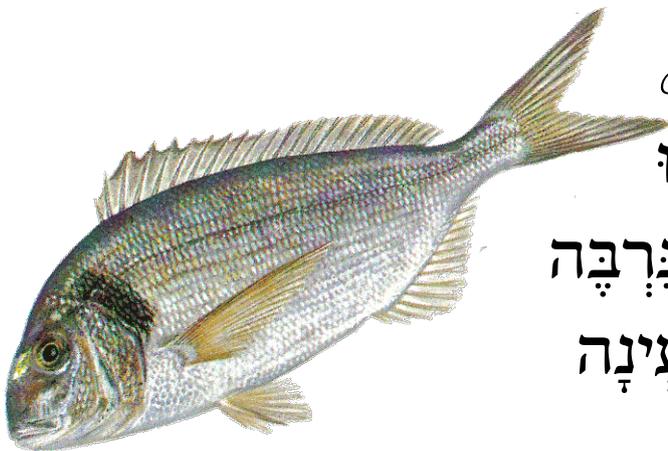
וְתִזְכּוֹר לָנוּ עֵקֶדְתּוֹ וְאֵילּוֹ שֶׁל יִצְחָק אָבִינוּ (עֲלִיוּ
בֶּן אַבְרָהָם אָבִינוּ עֲלֵיהֶם) הַשְּׁלוֹם :

vétizekore lanou 'aqédato véelou chéle Yits'haq avinou ('alave ou béne Avrahame avinou 'aléhéme) hachalome

et Tu te souviendras pour nous de la ligature et du sacrifice d'Its'haq notre père (fils de notre père Abraham) que la paix soit sur (lui) (eux).

Poisson^{52,53} 16

Certains ajoutent le texte entre parenthèses



יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יי אֱלֹהֵינוּ
וְאֵלֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׁנִפְרָה וְנִרְבָּה
כְּדָגִים (וְתִשְׁגַּח עֲלֵנָּא בְּעֵינָהּ
פְּקִיחָא) :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéniferéh vénirebéh kadaguime (vétichega'h 'alana bé'éna péqi'ha).

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que nous croissions et multiplions comme les poissons (et protèges nous d'un regard attentif).

⁵¹ Sauf la tête de chèvre qui rappelle la justice sévère comme l'indique le Zohar. À défaut de tête de mouton, on prendra une tête de volaille mâle (*Ben Ich 'Hai' I Parachat Nitsavim* §4).

⁵² Certains ont l'habitude de consommer du poisson pour *Roch Ha-Chana*, par allusion au fait que nous souhaitons nous multiplier comme les poissons. Cette tradition est rapportée par Rabbi David ABOUDRAHAM. Cependant, le *'HYDA* rapporte au nom des *Tikouné HaZohar*, qu'il ne faut pas consommer de poisson pour *Roch haChana* puisque le mot *dag* (poisson) ressemble au mot *daag* (avoir des soucis).

⁵³ Le Rav Moché COHEN propose de prendre de la sardine qui permet de faire un jeu de mots avec *sar dyn* (סר דיין) : on enlève la rigueur.

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂיָרְבוּ זְכוּתֵינוּ : b

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chéyirebou zakhivoténou.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que nos mérites soient multipliés.



*Cœur*⁵⁴ 17

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שֶׁתִּפְתַּח לִבֵּנוּ בַּתּוֹרָה לְשִׁמָּה :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chétifeta'h libénou batorah lichema.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que notre cœur s'ouvre sincèrement à la Torah.



*Poumon*⁵⁵ 18

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שֶׁתְּהִיָּה שָׁנָה זוֹ עָלֵנוּ קְלָה כְּרִיאָה :

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chétiheyéh chanah zo 'alénou qalah karéah.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que cette année soit pour nous légère comme un poumon.

⁵⁴ On ne prend qu'un petit morceau de cœur, car d'après le *ARI ZAL*, la viande de cœur fait oublier l'étude de la Torah.
⁵⁵ La coutume des Sages de Provence était de déposer à table tous les mets nouveaux, ainsi que du poumon cuit ou grillé, car en hébreu, *RIA*, de même racine que *REIA*, qui est la "vue". Le poumon assure aussi un sommeil léger, pour pouvoir se réveiller à temps avec force pour la prière du matin. (כתר שם טוב)



יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ וְאֵלֵי
 אֲבוֹתֵינוּ, שְׁתֵּהא שָׁנָה זוֹ לְבָנָה עֲלֵנוּ
 כְּבִיצָה:

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chétehé chana zo lévanah 'alénou kabétsah.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, que notre année soit blanche comme un œuf.

*Viande grasse*⁵⁶



יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵינוּ וְאֵלֵי
 אֲבוֹתֵינוּ, שְׁתַּבְּשֵׁרְנוּ בְּשׁוֹרוֹת
 טוֹבוֹת:

Yéhi ratsone miléfanékha A-donai É-lohénou vÉ-lohé avoténou, chétebassernou bessorote tovote.

Qu'il Te soit agréable, *Hachem* notre D. et D. de nos pères, qu'on nous donne de bonnes nouvelles.

⁵⁶ Cela fait référence à 'Ezra *haSsofer* qui a dit au peuple d'Israël, le jour de *Roch haChana* « Partez et mangez de la viande grasse et buvez des boissons sucrées, envoyez des présents et organisez des réjouissances... » (*Né'hémia* 8-10 et 12).

קִדּוּשׁ לַיּוֹם רֵאשׁ הַשָּׁנָה

QIDOUCHE DU MATIN DE ROCH HACHANAH

On prend le verre de *qidouch* rempli de vin que l'on tient avec la main droite, et on récite assis :

LE SAMEDI, ON COMMENCE ICI :

מִזְמוֹר לְדָוִד. יְיָ רַעֲי לֹא אֶחְסֹר:
בְּנֵאוֹת דָּשָׂא יִרְבִּיצֵנִי. עַל מֵי מְנַחוֹת יִנְהַלֵּנִי:
נַפְשִׁי יִשׁוּבָב. יִנְחֵנִי בְּמַעְגְלֵי צְדָק לְמַעַן שְׂמוֹ:
גַּם כִּי אֵלֶךְ בְּגִיא צְלָמוֹת לֹא אִירָא רָע כִּי אֶתָּה עִמָּדִי. שְׁבִטָּךְ
וּמִשְׁעֲנֵתָךְ הִמָּה יִנְחֵמֵנִי:
תַּעֲרֹךְ לְפָנַי שְׁלַחַן נֶגֶד צוּרְרֵי. דִּשְׁנֵת בְּשֶׁמֶן רֵאשִׁי כּוֹסֵי רוּיָה:
אֵךְ טוֹב וְחֹסֵד יִרְדְּפוּנִי כָּל יְמֵי חַיֵּי. וְשִׁבְתִּי בְּבַיִת יְיָ לְאַרְךָ יָמִים:

Mizemore léDavid. A-donai ro'i é'hssare.

Bineôte déché yarebitséni. 'ale mé ménou'hote yénahaléni.

Nafechi yéchovéve. Yane'héni béma'eguélé tsédèkh léma'ane chémo.

Game ki élèkh bégué tsalemavète lo ira ra' ki atah 'imadi. Chivetékha

oumiche' Janetékha hémah yénékhamouni.

Ta'arokh léfanaye choule'hane néguéde tsoreraye dichaneta vachémène rochi kossi révayah.

Akhe tove va'héssède yiredéfouni kole yémé 'hayave véchaveti bévète A-donai léorèkh yamime.

אִם תָּשִׁיב מִשִּׁבַּת רַגְלְךָ, עֲשׂוֹת חֲפָצְךָ בַּיּוֹם קִדְּשִׁי. וְקִרְאתָ לַשִּׁבְתָּ
עֲנֵג לְקִדּוּשׁ יְיָ מְכַבֵּד. וְכִבְדָּתוֹ מַעֲשׂוֹת דְּרָכֶיךָ, מִמְּצוֹא חֲפָצְךָ וְדַבַּר
דְּבָר: אִזּוֹ תִתְעַנֵּג עַל יְיָ וְהִרְכַּבְתִּיךָ עַל בְּמַתִּי אֶרֶץ. וְהֵאֲכִלְתִּיךָ נַחֲלַת
יַעֲקֹב אָבִיךָ כִּי פִי יְיָ דְבָר:

Ime tachive michabate raguelékha, 'assote 'hafatsékha béyome qodechi. Véqarata lachabate 'onègue liquedoche A-donai mékhoubade. Vékhivadeto mé'assote dérahékha. Mimetso 'héfetsékha védabère dabare. Aze tite'anague 'ale A-donai véhircavetikha 'ale bamoté arètse véhaakhaletikha na'halate Ya'aqove avikha ki pi A-donai dibère.

וּשְׁמְרוּ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל אֶת הַשַּׁבָּת. לַעֲשׂוֹת אֶת הַשַּׁבָּת לְדֹרֹתָם בְּרִית
עוֹלָם: בֵּינִי וּבֵין בְּנֵי יִשְׂרָאֵל אֹת הַיּוֹם לְעוֹלָם. כִּי שִׁשַּׁת יָמִים עָשָׂה יְיָ
אֶת הַשָּׁמַיִם וְאֶת הָאָרֶץ וּבַיּוֹם הַשְּׁבִיעִי שָׁבַת וַיִּנְפֹּשׁ. עַל כֵּן בִּרְדָּךְ יְיָ
אֶת יוֹם הַשַּׁבָּת וַיְקַדְּשֵׁהוּ:

Véchamerou véné Yisraèle éte hachabate la'assote ète hachabate lédorotame bérite 'olame. Béni ouvène béné Yisraéle ote hi lé'olame ki chéchète yamime 'assah A-donai ète hachamayime véète haarètse, ouvayome hachévi'i chavate vayinafache. 'ale kène bérakh A-donai ète yome hachabate vaveqadéchéhou.

UN JOUR DE SEMAINE, ON COMMENCE ICI :

וּבַיּוֹם שְׁמַחְתֶּם, וּבְמוֹעֲדֵיכֶם וּבְרֵאשֵׁי חֳדָשֵׁיכֶם,
וְתִקְעוּתֶם בַּחֲצֹצְרוֹת עַל-עֲלִיתֵיכֶם וְעַל-זְבָּחֵי שְׁלַמֵיכֶם, וְהָיוּ
לָכֶם לְזִכְרוֹן לְפָנַי אֲהֵיכֶם, אֲנִי יְיָ אֱלֹהֵיכֶם:

Ouveyome sime'hatekhème, ouvemo'adékhème ouveraché 'hodechékhème, outeqa'tème ba'hatsotserote 'ale 'olotékhème vé'ale zive'hé chalemékhème, véhayou lakhème lézikarone liféné É-lohékhème, Ani A-donai É-lohékhème.

On dit :

סַבְרֵי מָרְנָן

Savri maranane

L'assistance répond :

לְחַיִּים

Lé'hayime

On poursuit :

בָּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, בּוֹרֵא פְרֵי הַגֶּפֶן:

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mèlèkh ha'olame, boré péri haguéfène.

On boit un *révi'ite* (86 ml) de vin, ou au moins la majeure partie d'un *révi'ite*, et on en fait goûter à tous les assistants. Après le *qidouch* on fait *nétilate yadayime* et *hamotsi* (cf. page 11).

סֵדֶר לַיּוֹם רֵאשִׁי-הַשָּׁנָה

SÉDÈR DU MATIN DE ROCH HACHANAH

Les deux jours de fête lors du repas du matin suivant l'office du *moussaf*, certains refont le même sédèr que celui fait le soir de Roch haChana⁵⁷.

Après le *qidouch* on fait *nétilate yadayime* et *hamotsi* (cf. page 11) et le sédèr (cf. page 13).

סֵדֶר תַּשְׁלִיךְ

TACHLIKH

Après l'office de *Min'hah* du premier jour de *Roch haChanah*, on se rend à proximité de la mer ou d'un fleuve pour réciter le rituel de *Tachlikh*. [Il est évident qu'on choisira un lieu dépourvu de baigneurs.] Si l'on se trouve trop loin de la mer ou d'un fleuve, on choisira un autre point d'eau dans l'ordre de préférence suivant : 1) un puits ou une source ; 2) un puits qui contient de l'eau ; 3) un puits asséché ; 4) voir la mer du toit d'une maison ; 5) ouvrir un robinet ou un tuyau d'eau dans la cour de sa maison [dans un tel cas, on veillera à ne pas ouvrir le robinet dans un endroit où poussent de l'herbe ou des plantes, afin de ne pas enfreindre l'interdiction d'arroser le Yom Tov].

L'essentiel est de s'engager à cesser toute mauvaise action et à se repentir sincèrement. Il ne faut pas croire que le fait de secouer ses poches au-dessus de l'eau suffit pour jeter tous ses péchés à la mer ! [Le fait de secouer ses vêtements est simplement un signe symbolique, auquel le verset "בגד בוגדים בגדו".].

⁵⁷ Ben Ich 'Hai' / Parachat Nitsavim §4

הַבְּדֵלָה לְמוֹצָאֵי רֵאשׁ הַשָּׁנָה

HAVDALAH DE LA SORTIE DE ROCH HACHANAH

On prend le verre de *qidouch* rempli de vin que l'on tient avec la main droite, et on récite assis :

ON COMMENCE EN DISANT :

רֵאשׁוֹן לְצִיּוֹן הִנֵּה הַנֵּם. וְלִירוּשָׁלַם מְבִישָׁר אֶתָּן:

Richone létsyione hiné hiname. Vélirouchalaim mévasére étène.

כּוֹס יְשׁוּעוֹת אֶשָּׂא. וּבְשֵׁם יְיָ אֶקְרָא:

Kosse Yéchou'ote éssa ouvechème A-donai égra.

אֲנֵי יְיָ הוֹשִׁיעָה נָא. אֲנֵי יְיָ הוֹשִׁיעָה נָא:

Ana A-donai hochi'a na. Ana A-donai hochi'a na.

אֲנֵי יְיָ הַצְּלִיחָה נָא. אֲנֵי יְיָ הַצְּלִיחָה נָא:

Ana A-donai hatsli'ha na. Ana A-donai hatsli'ha na.

הַצְּלִיחֵנוּ. הַצְּלִיחַ דְּרַכֵּינוּ. הַצְּלִיחַ לְמוֹדֵינוּ. וְשִׁלַּח בְּרַכָּה
רוּחָה וְהַצְּלִיחָה בְּכָל מַעֲשֵׂה יְדֵינוּ. כְּדַכְּתִיב: יֵשָׂא בְּרַכָּה
מֵאֵת יְיָ וְצַדִּיקָה מֵאֵהֵי יִשְׁעוֹ: לִיהוּדִים הִיְתָה אוֹרָה

וְשִׂמְחָה. וְשִׁשָּׁן וְיָקָר: וְכִתִּיב וַיְהִי דָּוִד לְכָל דְּרָכָיו מִשְׁכִּיל.
וַיִּי עָמוֹ: כֵּן יִהְיֶה עִמָּנוּ:

Hatsli'hénou. Hatsliya'h dérachénou. Hatsliya'h limoudénou. Ouchla'h bérahah réva'hah véhatsla'hah békhole ma'asséh yadénou. Kédikhetive. Yissa bérahah méète A-donai' outsdaga méé-lohé yiche'o. Layéhoudime hayetah orah véssime'ha. Véssassone viqare. Oukhetive vayehi David lékhole dérahave massekile vaA-donai' imo. Kène Yiyé imanou.

On dit :

סַבְרֵי מָרָנָן

Savri maranane

L'assistance répond :

לְחַיִּים

Lé'hayime

בָּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, בּוֹרֵא פְרֵי הַגֶּפֶן:

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame, boré péri haguéféne.

LE SAMEDI SOIR ON AJOUTE :

On prend avec la main droite quelque chose qui sent bon, et on dira :

בָּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, בּוֹרֵא (עֵצִי)⁵⁸ (עֲשִׂבִי)⁵⁹
(מִינִי) בְּשָׂמִים:⁶⁰

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame, boré ('atsé) ('issebé) (miné) béssamime

⁵⁸ Pour le parfum d'un arbre ou arbuste odoriférant si la tige est dure et se maintient d'une année sur l'autre (clous de girofles, rose, jasmin, lilas, laurier, romarin, basilic, thym, cannelle...).

⁵⁹ Pour le parfum d'une plante odoriférante si la tige ne se maintient pas d'une année sur l'autre (menthe, lavande, géranium...).

⁶⁰ Pour un parfum d'une plante odoriférante si la tige est molle et se maintient d'une année sur l'autre, ou pour un mélange de parfums de plusieurs catégories ou en cas de doute (musc...) ou pour un parfum ne provenant pas du règne végétal ou pour un parfum synthétique (eau de fleur d'oranger, eau de Cologne...).

Puis, on prend avec la main droite une bougie ayant au moins deux mèches, et on dira :

בְּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, בּוֹרֵא מְאוֹרֵי הָאֵשׁ:

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame, boré méoré haèche.

On approchera la main droite de la flamme de la bougie en la faisant refléter sur la chair et les ongles.

PUIS ON TERMINE EN DISANT :

בְּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, הַמְבַדִּיל בֵּין קֹדֶשׁ לְחוֹל
וּבֵין אֹזֶר לְחֹשֶׁךְ וּבֵין יִשְׂרָאֵל לְעַמִּים וּבֵין יוֹם הַשְּׁבִיעִי
לְשֵׁשֶׁת יָמֵי הַמַּעֲשֶׂה. בְּרוּךְ אַתָּה יְיָ, הַמְבַדִּיל בֵּין קֹדֶשׁ
לְחוֹל:

Baroukh Atah A-donai, É-lohénou Mélékh ha'olame, hamavedile bène qodèche lé'hole, ouvène ore lé'hochèkhe, ouvène Yisraèle la'amime, ouvène yome hachevi'i léchéchète yémé hama'asséh. Baroukh Atah A-donai, hamavedile béne qodéche lé'hole.

Mode d'emploi du tableau ci-contre :

Tout d'abord, choisir dans le tableau, le *sédèr* en fonction de sa tradition ou du *Rav* dont on suit l'enseignement.

Chaque numéro correspond à un aliment ou un groupe d'aliments de la même catégorie.

Lorsqu'il existe plusieurs aliments possibles dans une catégorie, on distingue chaque aliment au moyen d'une lettre majuscule.

Enfin, lorsque pour un aliment donné il existe plusieurs traditions différentes pour le *yéhi ratsone*, on distingue chaque version au moyen de la lettre minuscule qui lui est associée.

Exemple : 10Bb correspond aux blettes et au 2^{ème} yéhi ratsone.

Il est conseillé de préparer le sédèr à l'avance et de ne pas attendre d'être à table pour se préoccuper de l'ordre des aliments à consommer.

Origine / Rav	Séder	Références
Algérien (général)	4a ou 4b, 6, 10Aa, 1a, 9B, 16b, 15	<i>Ma'hzor « Kol Chofar » édition « La maison du taleth », p. 60</i>
À Tlemcen et Oran	4b, 6, 10Bc, 1c, 9B, 3a ou 7A, 15	<i>Mahzor Katane « Kol Yaacov » éd. Institut Bne Issakhar, p. 92</i>
Ashkénaze	4, puis les légumes qui se trouvent dans le pays et dont le nom désigne quelque chose de favorable, 13, 15, (16)	<i>Rabbi Chlomo Ganzfried, « Kitzour Choul'hane Aroukh », Chap.79, §9, p.746 (édition Colbo)</i>
	chez d'autres : 4b, 9, 8A, 6, 10C, 1	
Djerbien	9B, 15, 17, 18, 10Bc, 6, 8A, 1a, 3b, 4b, 2, 5, (16a, 19, 7A)	<i>Ma'hzor « Ich Maçlia'h », p. 108</i>
	1a, 8A, 6, 10Bc ou 10Ac, 9B, 3b, 4b, 15, 17, 18, (16a, 19, 7A)	
`Habad	4b (קֵיץֹוּן) Que sur la pomme), 3, 15	<i>« Sefer Haminhaguim 'Habad », p. 56</i>
	4b (קֵיץֹוּן) Que sur la pomme), 3, 15, 13, 16	<i>« Cheva'h Amoadim »</i>
Livournais	4b, 6, 10Dc, 1c, 9B, 3a, 15	<i>Dépliant de la Yéshiva Porat Yossef</i>
	4b, 6, 10Bc ou 10Ac, 1c, 9B, 3a, 15, 16	<i>Ma'hzor « Zékhon leAbraham – Livourne » éd. Beit Hassofer, p. 228</i>
Marocain	4b, 6, 10Ba, 1a, 9B, 7A ou 8B, 3b, 16, 15	<i>Rav Yoél Elbilla, Ma'hzor « Za'hor leAvraham », p. 144</i>
Tunisien	1a (seulement le 2 ^{ème} jour), 2, 3a, 4a, 7A, 9A, 10Aa, 11, 12, 14, 15, 16a	<i>La « Feuille de miel »</i>
Turc	4, 6, 10B, 1, 9C, 16 ou 15	<i>Rav Nissim Béhar, «Guide pour la pratique du judaïsme»p.245</i>
Ben Ich 'Hai	1a, 8A, 6, 10B ou 10C, 9B, 3b, 4b, 15	<i>Ben Ich 'Hai, «Halakhot» 1^{ère} année, Nitsavim, halakhot 4 & 5</i>
Rav Benzaken	1a, 7A ou 8A, 6, 10B, 9B, 3, 4, 15, 16	<i>Rav Benzaken, Ma'hzor « Porte de la délivrance », p. 125</i>
Rabbi Shlomo Aben Danan	1a, 3a, 4a, 9C, 7B, 10B, 15	<i>site www.universtorah.com</i>
Rabbi David Pinto	1a, 4a, 6, 10Ba, 9B, 16b, 15, 3	<i>Dépliant Hévrat Pinto Ohr Haïm véMoché</i>
Rav Baroukh Tolédano	1 (sans קֵיץֹוּן), 10B, 6, 1 (avec קֵיץֹוּן), 9B, 7A ou 8, 3, 15, 4	<i>Rav Baroukh Tolédano, « Kitzour Choul'hane Aroukh », Chap.527, n°4 et suivants, p. 1479</i>
Rav 'Yits'hak Yossef	1, 3, 4, 7A ou 8, 9B, 6, 15, (16)	<i>Rav 'Yits'hak Yossef, « Yalqout Yossef - Moadim », p.54 et suivantes (éd. Gallia)</i>

Vérification des aliments

D'après le "Bdikat Hamazon Kahalakha" du Rav Moché Wayé

DATE SÈCHE

À l'aide d'un couteau, couper le fruit dans sa longueur, l'ouvrir et en extraire le noyau. S'il y a des grains foncés à l'endroit du noyau (qui sont des pertes de vers), on jettera la datte. Autrement, placer la datte ouverte face à une source de lumière (une fenêtre ou une ampoule) et observer de l'intérieur et de l'extérieur à la recherche d'un insecte. Dans les vieilles dattes, des cristaux de sucre blancs peuvent se former; ils ne sont pas un signe de contamination.

DATTE FRAÎCHE

Les dattes fraîches (leur peau est lisse et elles sont de couleur jaune-beige) sont généralement propres et il n'est pas obligatoire de les vérifier.

GRENADE

Observer si l'on trouve une perforation sur la peau du fruit, qui est un signe d'intrusion d'un vers. Ouvrir la grenade et s'il y a un endroit marron, vérifier entre les grains s'il ne s'y trouve pas un vers. Des petites taches foncées sur les grains de la grenade ne sont pas un signe de contamination. Les grenades poussant dans des jardins particuliers sont souvent infestées.

POMME

Les pommes de bonne qualité sont généralement propres. Pour les pommes de qualité moyenne, il faut observer la peau du fruit à la recherche de signes d'intrusion de vers - une sorte de coup marron-gris sur la peau - et enlever la partie touchée. Parfois, en particulier dans les pommes "Anna", des cochenilles de couleur marron-gris peuvent se trouver sur la peau de la pomme, entraînant des taches rouges sur la peau. Il faut donc enlever les cochenilles en frottant légèrement avec l'ongle ou un couteau. La tache rouge qui reste sur la peau après avoir enlevé la cochenille est permise à la consommation.

COURGE

En principe propre. Elle ne nécessite pas de vérification.

HARICOTS SECS

1) Ébullition: faire bouillir les haricots dans une casserole dans 3 fois leur volume d'eau. Après l'ébullition, éteindre et laisser recouvert environ 3h.

2) Vérification: prendre 10-15 haricots sur la paume de la main et rechercher la présence de taches foncées sous la peau. Retourner délicatement les haricots sur la 2ème paume de main, de sorte à pouvoir observer l'envers des haricots. Si l'on trouve une tache foncée sous la peau, éplucher et vérifier s'il s'y trouve un insecte. Une tache noire se trouvant sur la peau du haricot est une partie naturelle de sa pousse, de même pour les taches superficielles de couleur marron ou orange - elles ne sont pas un signe de contamination. Si l'on trouve 3 haricots infestés, il faudra tous les

ouvrir et les vérifier de l'intérieur. Si l'on trouve 1 contamination importante, on n'utilisera pas ces haricots.

CAROTTE

Les carottes de bonne qualité sont généralement propres.

LES FEUILLES D'ÉPINARD

Dans 1 pousse normale, le légume est touché par de nombreux insectes et l'on trouve également des larves entre les épaisseurs de la feuille, qui ne s'enlèvent par l'intermédiaire d'aucun nettoyage; c'est pour cela qu'il est préférable de n'utiliser que des pousses garanties "sans vers" sous haute surveillance rabbinique. On les laissera alors tremper dans de l'eau additionnée d'1 peu de savon liquide, puis on rincera chaque feuille soigneusement sous l'eau.

BETTERAVE

Couper la betterave dans sa longueur en tranches de 1cm d'épaisseur environ. Observer si l'on trouve 1 sorte de trou produit par 1 vers blanc, et enlever la partie infectée. Cette vérification peut se faire après la cuisson.

POIREAU

Couper et retirer:

- a) les feuilles vertes,
- b) la partie de la racine (1 centimètre) qui est à l'autre extrémité,
- c) la première couche extérieure.

Couper la partie centrale blanche du poireau dans toute sa longueur, séparer toutes les épaisseurs et les faire tremper dans de l'eau additionnée d'1 peu de savon liquide pendant 2-3 minutes. Rincer chaque morceau séparément sous le jet d'eau, tout en frottant délicatement avec les doigts sur toute la surface des 2 côtés.

TÊTE DE POISSON

Mulet, carpe: il est préférable de n'utiliser que des têtes de poisson commercialisées sous haute surveillance rabbinique. Saumon: ouvrir, enlever les membranes respiratoires, bien rincer et vérifier l'absence de parasites marron d'1 taille de 1,5-2 cm (même dans les poissons vendus sous 1 bonne cacheroite, cette contamination peut exister). Autres poissons: en règle générale, propres.

MIEL

Généralement propre.

שנה טובה

ומבורכת וכן כל

שנה ושנה